

Décision

Générale

colonial

Décision n° 144 Personnel indigène

n° 144

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 5 du 30/03/1943

Date de publication

17 février 1943

Date du numéro

30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé AOUALE GU LDDI est engagé en qualité de gardien de la villa du Gou verneur à l'Arta. Il percevra une solde journalière de 12 francs.